
Adresse de la société populaire de Brion-du-Gard (Gard) qui s'indigne de l'horrible complot ourdi contre la représentation nationale et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Brion-du-Gard (Gard) qui s'indigne de l'horrible complot ourdi contre la représentation nationale et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 180-181;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29073_t1_0180_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023

l'univers la grandeur du peuple français, par le sublime héroïsme de ses représentants. Courage, égides de la Liberté. Consolidez votre magnifique ouvrage; continuez votre pénible mais honorable carrière et l'amour de la nation entière que vous avez tant de fois sauvée, la reconnaissance des peuples esclaves que vous préparez à la liberté et les éloges de la postérité qui vous admirera, deviendront votre récompense et assureront votre gloire. »

VAULT, St PERRIN, Ch. FROMARD, TRULLARD (*agent nat.*), B^{te} OLLENOT, P. BOSSER, (?) AUDIFFRED, J.P. JOUVELOT, DUSTIN, G. GABET, GARNIER (*secrét.*).

i

[*Crest, s.d. La comm. à la Conv.*] (1).

« Pères du Peuple,

Votre active surveillance, votre fermeté viennent de sauver la république, une conspiration horrible vouloit anéantir la liberté, mais les traîtres ont été déjoués et bientôt la hache nationale fera justice de leurs forfaits, continuez sages Législateurs, vous tenez dans vos mains la balance de nos destinées, notre bonheur est assuré, vous avez mis la probité et la vertu à l'ordre du jour; aussitôt le crime a frémi, aussitôt il a cherché à se couvrir du manteau de la popularité et du patriotisme, mais l'œil perçant des Comités de salut public et de sûreté générale a su le découvrir malgré ces déguisements; que le glaive de la loi fasse disparaître du sol de la liberté les ennemis du peuple, les égoïstes, les modérés et les agitateurs. Pour nous, invariablement attachés aux principes révolutionnaires que vous avez décrété, nous nous rallierons toujours à la Montagne, ce palladium sacré qui nous a sauvé tant de fois, et en qui nous avons placé toute notre espérance.

Depuis longtemps, Citoyens représentants, nous vous avons offert des dons nombreux pour les défenseurs de la patrie, depuis longtemps, les hochets du fanatisme et de la superstition ont été épurés par le creuset national, aujourd'hui nous ferons déposer à l'administration du district le produit de notre atelier pour la fabrication du salpêtre et nous espérons chaque décade faire la même offrande à la république.

CHABRIER (*off. mun.*), BOTHIEL l'aîné (*off. mun.*), FEUTOU cadet (*off. mun.*), RUSPUIL (*off. mun.*), STOVET, J. Florent BOREL (*off. mun.*), FAURE, DROGUE cadet, ARNOUX (*maire*), J. BIULLE, BLACHE (*off. mun.*), P. LORIBERT, VERTUPIER, E. REYNAUD, JANSON (*off. mun.*), LOMBARD, LATUNE (*agent nat.*), MERCIER (*secrét.*).

j

[*Castres, s.d. Le distr. à la Conv.*] (2).

« Mandataires du Peuple,

Encore une fois vous avez sauvé la liberté et rassuré les patriotes. La plus horrible des

conspirations, la scélératesse la plus révoltante, les crimes les plus noirs, tout se réunissoit pour la perdre, tout conspirait pour nous redonner des fers... Des fers aux Français! A ce mot tout leur sang bouillonne, l'indignation s'empare de tous les cœurs, le courage prend un essor sublime. Nous mourrons tous avant de consentir à cet opprobre, à cette dégradation. Que les perfides, que les traîtres soient sévèrement punis, qu'ils soient exterminés. Les scélérats! ils ont voulu nous ravir le premier des biens, ils ont voulu faire couler des flots de sang, ils ont voulu... Mais leurs complots ont été déjoués, leurs machinations ont été connues, et la tête des conspirateurs va tomber. Justice, justice, Législateurs, nous vous la demandons et nous vous la demandons avec instance. Les monstres dont vous avez arrêté la rage ne doivent pas plus longtemps respirer l'air que nous respirons; ils ne doivent pas plus longtemps souiller le sol qu'ils vouloient rendre esclave. Législateurs, que votre œil vigilant ne se ferme jamais. Il est peut-être d'autres conspirateurs qui vous entourent, connaissez-les, et arrêtez leur marche infernale. Nous vous remercions de tout ce que vous venez de faire pour la liberté. Vous avez toute notre confiance, toute notre estime; nous vous devons l'une et l'autre, et c'est avec une bien douce satisfaction que nous vous en offrons le tribut. Nous vous demandons de proroger jusqu'à la paix les pouvoirs du Comité de salut public et ceux du Comité de sûreté générale; l'un et l'autre ont bien servi la patrie, et elle leur est chère et le continueront. »

Ch. DEBRUS, PEBONARD, CARAVON, PERILLÉ, RIBES, CAVAILLÉ, BOUTES, J. J. BARTHEZ (*agent nat.*), PIORRÉ (*secrét.*).

k

[*Brion-du-Gard, 6 germ. II. La Sté popul. à la Conv.*] (1)

« Législateurs,

Depuis longtemps nous vous avons appris que nous n'avions ni prêtres, ni ministres; que le fanatisme avait pour jamais fui du milieu de nous; que nous ne connaissions plus d'autre culte que celui de la raison. Notre commune fut la première du département à donner un exemple que les vrais amis d'un gouvernement républicain ne doivent pas balancer de suivre. Cependant nous avons la douleur d'apprendre que notre adresse a été égarée, et que nous, qui avons été les premiers dans le département du Gard à faire luire le flambeau de la philosophie, sommes les derniers à bien mériter de la Patrie. Nous vous faisons en conséquence parvenir un autre extrait de la délibération de notre commune, dans laquelle vous verrez les principes que nous professons tous. Mais nous ne voudrions plus rien sur cet article. Un sentiment plus vif nous presse. Nous sommes dans ce moment assemblés dans le lieu de nos séances; nous lisons les nouvelles. Qu'entendons-nous tout à coup? Nous entendons parler d'un complot terrible, d'un attentat contre la Représentation nationale.

(1) D XXXVIII, I, 6. *Débats*, n° 570, p. 375. B^{te}, 20 germ. (1^{er} suppl^t).

(1) C 298, pl. 1038, p. 6. B^{te}, 18 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) C 298, pl. 1038, p. 29.

sentation nationale, contre la souveraineté du peuple. L'indignation s'empare de nous tous, nous nous écrivons : jusques-à-quand tramera-t-on notre perte ? Jusques-à-quand ces scélérats royalistes et fédéralistes, ne cessent-ils de rougir de leurs crimes ? Législateurs, vous avez toute notre confiance ; rendez-vous en toujours dignes ; exterminiez tous ces intrigants, tous ces ambitieux à qui nul forfait ne coûte pourvu qu'ils puissent satisfaire leur insatiable avidité ; détruisez, foudroyez tous ces vils conspirateurs ; que leur tête coupable tombe... Quoi ! l'on voulait nous donner encore des fers ! L'on voulait rétablir un trône qui vient de crouler aux applaudissements de tous les Français ! Et tous les efforts que nous avons faits pour conquérir notre liberté, et tant de fatigues, et tant de sacrifices n'auraient été comptés pour rien ! Mais tous ces affreux complots ne peuvent jamais réussir ; à peine sont-ils conçus qu'ils avortent. Grâce vous soient rendus, Représentants, vous déjouez toutes ces trames, tous ces projets infernaux, vous vous montrez grands comme le peuple qui vous a élu pour opérer et consommer son bonheur ; mais ce n'est point assez, on a attenté contre la souveraineté du peuple, il vous demande justice prompte et sévère, il a droit de l'attendre de vous. Continuez à donner à toute l'Europe l'exemple de fermeté et de courage dont vous avez fait paraître jusqu'ici de si grandes preuves. Tous les tyrans pâlissent à l'approche de ce qui va s'opérer ce printemps ; ils tremblent, mais ils conjurent votre perte. Législateurs, restez inébranlables à votre poste. Si vous périssez, nous périrons aussi ; dans ce même moment nous en faisons tous le serment : toute la Société se lève, et vous le jure. Le même tombeau, ou le même char de triomphe nous attend, s'écrie-t-on de toutes parts. *Périssent tous les esclaves, Vivent les hommes libres !* »

Fréd. BARDET (*secrét.*), P. GUIBAL (*présid.*), A. LARIVIÈRE (*v.-présid.*), CLAUSEL, MIJANEL (*secrét.*), P. HUGUET, SOULIER, Paul VALAT, ALDEBERT, V. TEISSIER, L. BOUVON, MARTIN fils, TOUREILLE, S. LARIVIÈRE, MOUAVEL, BARNIER, J. DELON, PRAT, J. TRESSOU, BARAFOY, NOGARÈDE-DUMAS, DUMAS, BERTELENER père, BAZAT, GOUTY, JELON, LANG, L. VIDAL, BUCOURT, B. FAISSE, A. SOULIER, LAUREL, J. BORDARIE, Aug. POSSEL, J. CRAVIEY, LAFONT, LABONTÉ, LAUREL, SOULAV, NOGARÈDE, GUIBAL, MATHES, BOUDOR, Louis HÉBRARD, LAUREL, LEBRÉ, LAFONT, M. VIERUE, TEISSIER, Et. GOUTA fils, P. DUMAS fils, BREI, BOUDON, CHASOT, L. MAZOYER, MARION, L. LAPORTE, J. DUMAS, J. SOUTOUT, P. BOUNAL.

l

[*Extrait des délibérations de la comm. ; 19 pluviôse II*].

Le Conseil général assemblé dans la maison commune ; présents et opinans les citoyens Vidal, Paul Valat, Jacques Dumas, Louis Dumas, Pierre Guibal, Jacques Barnier, Roque, Frédéric Bardet (*off. mun.*), Huguet, Pierre Teissier, Toureille, Louis Mazoyer, Sabatier, Brunaud (*ag. nat.*) ; président : le citoyen Teissier, maire.

Le conseil général de la commune de Brion-

du-Gard, district d'Alais, département du Gard, considérant que les traces du fanatisme doivent pour jamais disparaître du milieu des Français devenus libres, que l'ignorance et la superstition ont été jusqu'à présent les seules causes des malheurs du genre humain. Considérant que dans un siècle de lumières, on ne doit écouter que la voix de la Raison, et ne se laisser conduire que par son flambeau sacré ; que c'est répondre aux vues de nos dignes Législateurs, que de contribuer à étendre les progrès de la saine philosophie ; considérant que la Société populaire de cette commune a déjà pris dans sa séance du 3 pluviôse, en présence du cⁿ Châteauneuf-Randon, représentant du peuple, une délibération par laquelle, elle invite les prêtres des deux différents cultes de donner les vases dont ils se sont servis jusqu'à présent et par laquelle elle déclare ne plus reconnaître de culte public autre que celui de la Raison. Considérant enfin que les ministres des deux cultes ont généreusement offert ces mêmes vases.

L'agent national entendu.

Le Conseil arrête, vu ces offrandes libres et patriotiques, vu l'esprit public aux progrès duquel elle ne désire rien tant que de coopérer, qu'elle renonce à tout culte pour n'adopter que celui de la Raison ; qu'elle fait hommage à la nation de 11 marcs d'argenterie ; que le temple destiné jusqu'ici au culte catholique sera érigé en temple de la Raison et que l'inauguration se fera demain 20 pluviôse ; arrête en outre d'envoyer la présente délibération à la Convention nationale, et tous les délibérants signé : TEISSIER (*maire*), VIDAL, ROQUE, L. DUMAS, J. DUMAS, Paul VALAT, GUIBAL, BARNIER, F. BARDET (*off. mun.*), BRUNAUD (*agent nat.*), P. HUGUET, TOUREILLE, PASTRE, L. MAZOYER, BOUNAT.

P. c. c. : A. LARIVIÈRE (*maire*),
CLAUSEL (*secrét. greffier*).

l

[*Muret, 21 vent. II. La Sté popul. à la Conv.*] (1).

« Citoyens représentants,

La liberté est un don naturel dont l'homme n'aurait jamais dû être privé. L'orgueil et l'envie de dominer, joints à l'ignorance du peuple et à l'oubli de ses devoirs, l'avaient empêché d'en jouir pendant plusieurs siècles. Une lumière bienfaisante a paru ; le peuple a reconnu ses droits ; il a proclamé sa liberté.

Citoyens représentants, guidés par des sentiments d'équité, vous n'avez point permis que les couleurs missent aucune différence parmi les hommes ; vous avez décrété la liberté du noir et de l'homme de couleur. Cet acte digne d'être consigné dans les fastes de l'univers, sera la honte et l'opprobre des despotes ; il fera l'admiration des générations les plus reculées. Citoyens représentants, la Société Montagnarde de Muret applaudit à sa sagesse. Elle ne cessera de vous inviter à rester à votre poste, jusqu'à ce que le vaisseau de la République conduit au port par l'effet de vos salutaires manœuvres, après

(1) C 300, pl. 1054, p. 24. *Débats*, n° 570, p. 375.